

L'équipe de Bois-Colombes célèbre une année d'apprentissage du français



INSERTION

LIEN SOCIAL

MIGRANTS

17/08/2023

Jeudi 27 juin 2023, l'équipe d'apprentissage du français de Bois-Colombes a fêté la fin de l'année par une cérémonie de remise de certificats, point d'orgue d'une année d'engagement et de formation. Une vingtaine de personnes s'est vue remettre une

attestation les récompensant de cette année d'apprentissage du français, investissement si important pour sortir de l'isolement social dans lequel les confine la barrière de la langue. Le « Droit au français pour tous » est une revendication que porte le Secours Catholique. L'association propose en effet un accès inconditionnel à la formation linguistique qui respecte les parcours et les particularités et n'en fait pas un critère d'intégration.

(Voir l'encadré ci-dessous pour plus d'informations sur le plaidoyer porté par le Secours Catholique.)

La journée est particulière dans les locaux de la paroisse Notre-Dame du Bon Secours de Bois-Colombes. Ce matin du 27 juin en effet se clôture l'année d'apprentissage du français 2022-2023 avec pour point d'orgue la remise des diplômes aux personnes apprenantes.

Une vingtaine de personnes, accompagnées de membres de leur famille et des bénévoles formateurs, viennent assister à cette remise de diplômes. Après un accueil chaleureux de chacun, les personnes se sont vues remettre, très officiellement, un « *certificat de participation aux cours de français* ».

Que ce soit lors d'une visite ou d'un séjour plus long, les contacts que l'on développe passent par la maîtrise de la langue. C'est bien souvent cet élément qui apporte la richesse humaine, culturelle et qui favorise l'intégration. Comme l'a si bien dit Victor Hugo « *voyager permet de renaître à chaque instant* ». Cela s'applique parfaitement aux apprenants qui se lancent dans cette aventure linguistique.

L'apprentissage est long et bien souvent exigeant pour les personnes. C'est pourquoi ces moments de célébrations et de félicitations sont importants dans le parcours d'apprentissage.

Les bénévoles proposent aussi des moments d'apprentissage « *hors les murs* ». Sortir sur le terrain donne l'occasion non seulement d'améliorer ses compétences linguistiques mais aussi de développer la confiance en soi. Cela donne, en plus, l'opportunité d'enrichir ses connaissances du patrimoine français, comme par exemple, lors d'une visite de la ville de Paris en bateau-mouche qui a eu lieu en juin.

Paroles de personnes accompagnées par l'équipe d'apprentissage du français :

« Nous avons été très bien accueillies par les personnes de l'équipe. Elles sont gentilles et engagées. »

« Les bénévoles font preuve de beaucoup de patience. Ils savent être à l'écoute. »

L'apprentissage du français pour sortir de l'isolement

L'accès à un savoir de base et une ouverture à la culture sont indispensables pour bien vivre en société. C'est une des priorités du Secours Catholique. L'association favorise l'apprentissage du français pour les personnes nouvellement arrivées en France et pour les personnes ayant besoin d'approfondir le niveau de lecture et d'écriture. L'association plaide pour l'accès de toutes les personnes au savoir et à la culture.

Cet apprentissage permet aux personnes d'être plus autonomes dans leurs démarches de la vie quotidienne mais aussi de se former ou de trouver un emploi. Ces ateliers sont aussi l'occasion de créer des échanges entre cultures, de la convivialité et du lien social.

L'équipe locale de Bois-Colombes du Secours Catholique propose des cours de Français langue étrangère (FLE) pour les personnes nouvellement arrivées qui ne maîtrisent pas la langue. Elle anime également des ateliers d'alphabétisation pour les personnes qui n'ont jamais été scolarisées.

Cette année 2022-2023, 70 personnes originaires de 40 pays différents ont bénéficié des cours d'apprentissage du FLE. Parmi les personnes apprenantes, on retrouve des personnes d'origine chinoise mais aussi mexicaine, sri-lankaise, tunisienne, égyptienne, vénézuélienne, marocaine ou encore ukrainienne. Les cours de français sont assurés tout au long de l'année par une équipe de 12 bénévoles.

« Les cours de français sont le premier facteur d'intégration indispensable pour communiquer, échanger et s'intégrer dans la société française. »

Pauline, bénévole qui a rejoint l'équipe en septembre 2022

Le droit au français pour tous

Le Secours Catholique considère que :

1. Apprendre le français doit être un droit fondamental.
2. Apprendre le français permet de lutter contre la pauvreté car cela permet aux personnes de connaître leurs droits, de les faire valoir, d'accéder à un travail digne, de soutenir les parents dans leur rôle éducatif et donc contribue à casser la spirale de reproduction des inégalités.
3. Apprendre le français contribue à l'intégration et à l'émancipation des personnes et les rend pleinement des citoyens.
4. Maîtriser le français est un facteur de cohésion sociale et de vivre ensemble. En effet l'apprentissage du français provoque et facilite des rencontres entre personnes de cultures, de religions, d'opinions, de parcours de vie différents. Cela permet de nouer des liens autour d'un intérêt commun et de faire travailler ensemble des personnes dans un esprit de respect et d'entraide.
5. L'apprentissage du français participe au nécessaire changement des mentalités et de relations entre Français et étrangers.

Des propositions concrètes :

- Proposer un accès inconditionnel à la formation linguistique à toute personne ayant besoin de perfectionner sa maîtrise de la langue française.
- Mettre fin aux conditions de production d'une certification de maîtrise du français (DELF) pour la délivrance ou le renouvellement des titres de séjour. Par exemple, depuis le 1er janvier 2019, il est demandé un niveau B1 à l'oral et à l'écrit pour accéder à la nationalité française. Pour certaines personnes n'ayant parfois jamais été scolarisées ou n'ayant eu accès qu'à une certaine formation linguistique, cela nous semble être une discrimination lorsqu'il est avéré que la population française est en situation d'illettrisme (soit un niveau inférieur à l'écrit B1).
- Respecter la diversité des approches associatives en matière de formation à la langue et garantir que les associations puissent avoir les moyens de mener leurs actions. Un rééquilibrage des financements respectifs de l'État et des associations est nécessaire. Il passe par un rééquilibrage entre les montants de financements publics attribués aux lauréats des appels d'offres et ceux accordés aux associations des subventions aux associations d'éducation populaire et aux innovations sociales.
- Remettre à plat les demandes de financement des actions linguistiques associatives notamment en mettant en place d'une demande unique de financement qui soit basée sur les besoins identifiés sur un territoire et non par des objectifs nationaux centralisés.
- Généraliser les coordinations linguistiques locales dont les missions seraient : l'information et la communication sur les offres de formation d'un territoire, la formation et l'appui pédagogique des formateurs bénévoles de ce territoire, le soutien au développement de nouvelles pratiques de formation, les demandes de financements. De telles coordinations territoriales doivent permettre de construire l'offre de formations, et de s'assurer de sa diversité pour créer des parcours d'apprentissage accessibles à tous.

<https://hautdeseine.secourscatholique.org/notre-actualite/lequipe-de-bois-colombes-celebre-une-annee-dapprentissage-du-francais>